



Effets de la rurbanisation sur le développement local de Beni

Deogratias MUMBERE KYALWAHI

Directeur Technique, CRAD-ISDR, Beni, R.D.C., gracedivineavril@gmail.com

Résumé : A l'heure actuelle, il s'observe qu'à l'Est de la République Démocratique du Congo, plusieurs agglomérations rurales s'accroissent et prennent des dimensions géantes au point que le pouvoir public décide de leur donner le statut de villes. Il y a lieu de souligner que cette mutation ne passe pas sans effets, en amont comme en aval. Ces effets ont des impacts positifs pour une catégorie des gens (agents de l'Etat, commerçants...) et négatifs pour les autres (notamment les paysans, dont les lopins de terre sont lotis en parcelles), selon les intérêts des uns et des autres.

Le passage d'une terre rurale en terre urbaine est aussi une mutation qui a des conséquences logiques. En tant que technicien en développement rural, nous pensons que la création des nouvelles entités dites « Villes » doit pouvoir être accompagnée des mesures coercitives aux fins de permettre aux communautés locales de s'adapter aux nouveaux modes de vie citadine.

En effet, la création des villes en RDC (cas de Beni) serait en train de compliquer le processus du développement harmonieux des agglomérations. La présente étude tente donc donner des propositions concrètes aux tenants du pouvoir dans le souci de créer des conditions de vie harmonieuse au profit du petit peuple qui perd tout moyen de subsistance du fait de la transformation de l'agglomération rurale en espace urbain.

Mots clés : Rurbanisation ; effets ; développement local.

Summary: At present, it is observed that in the eastern Democratic Republic of Congo, several rural agglomerations grow and take giant dimensions to the point that the public power decides to give them the status of cities. It must be emphasized that this change is not without effects, both upstream and downstream. These effects have positive impacts for one category of people (agents of the State, traders ...) and negative for others (especially peasants, whose plots of land are divided into plots), according to the interests of each other.

The transition from rural land to urban land is also a mutation that has logical consequences. As a rural development technician, we believe that the creation of new entities called "Cities" must be accompanied by coercive measures to allow local communities to adapt to new ways of urban life.

Indeed, the creation of cities in the DRC (case of Beni) would be complicating the process of harmonious development of agglomerations. The present study therefore tries to give concrete proposals to those in power in order to create harmonious living conditions for the benefit of the small people who lose all means of subsistence because of the transformation of the rural agglomeration into urban space.

Key words: Urbanization, effects, local development.

1. Introduction

Il est vrai que le sol et le sous-sol appartiennent à l'Etat. Cependant, un fait indéniable est qu'en milieu rural (groupement, villages) la communauté locale jouit d'une certaine légitimité incontestable sur les terres qu'elle occupe. C'est ce qui oblige d'ailleurs l'Etat à dédommager les occupants d'une terre lorsque celle-ci est expropriée pour usage public.

Les terres rurales sont dans la plupart des cas gérées par la coutume, dont le soubassement n'est rien d'autre que la confiance qui existe entre chef terrien et ses administrés. Ainsi, aucun papier n'est signé entre le chef coutumier et/ou terrien et l'occupant du champ. Face au droit écrit, le villageois agriculteur n'a aucune garantie en termes de sécurité foncière. En conformité avec la coutume, l'occupant d'un lopin de terre garantit sa légitimité sur l'espace occupé par ses obligations en termes de redevance qui se paie en nature ; une poule ou une chèvre annuellement, selon l'étendue de l'espace occupé et exploité.

Cependant, il s'observe des véritables perturbations lors du passage des terres rurales en terres urbaines. Surtout que, selon la loi du pays, ces terres urbaines ne sont plus destinées à l'agriculture (Denis Katoto 2010 ; P24)

Pour acheter un champ dans une circonscription rurale, le vendeur se limite à donner à l'acheteur un acte de vente de terre en manuscrit. En ville par contre, la vente d'une terre exige, outre le document de base dit acte de vente de terre, que l'occupant obtienne un contrat d'occupation ou un certificat au service des services spécialisés de l'Etat.

Une fois passée de rurale en ville, la terre n'est plus une affaire du chef coutumier ou terrien. Le paysan agriculteur perd ainsi son champ, lors du morcellement (lotissement) urbain, se contentant du pourcentage qui lui est octroyé, le reste revenant à l'Etat.

Pratiquement, cette autre rationalité, qui s'efforce de donner une sorte de cohérence à l'existence humaine dans ses divers secteurs, se définit avant tout de façon négative, comme un refus de la démesure, des entraves de la civilisation industrielle et urbaine, de la prétention à devenir le seul mode de vie universel, alors que celle-ci ne peut présenter que son insignifiance et sa fuite aveugle : « Nous ne savons où nous allons, mais nous y allons très vite » pourrait-elle se caractériser (Houée Paul, 1974, P76).

Les idées de cet auteur nous font voir que l'urbanisation n'est seulement pas de roses comme on peut s'imaginer.

La présente étude voudrait analyser cette hantise en se posant la question sur l'incidence de la rurbanisation de Beni sur le développement socio-économique de la population.

C'est alors que nous réalisons que pour le cas de Beni ville, les critères de création d'une ville n'ont pas été pris en compte.

Les effets négatifs sont beaucoup plus visibles que ceux jugés positifs. Il en serait de même pour certaines autres villes récemment créées en République Démocratique du Congo.

2. Méthodologie

2.1. Univers d'enquête et échantillon

L'échantillon définitif a été de 270 sujets de six catégories différentes réparties comme suit :

**Tableau n° 1 : Répartition de l'échantillon
selon les catégories socioprofessionnelles et le genre.**

Catégories socioprofessionnelles	Sexe		Total	%
	Masculin	Féminin		
Agents des titres immobiliers	24	18	42	15,6
Agents du cadastre	45	12	57	21,11
Agents de l'urbanisme	7	5	12	4,44
Agents de l'AGRIPEL	6	3	9	3,33
Chefs coutumiers et/ou terriens	22	8	30	11,11
Agriculteur	40	80	120	44,44
Total	144	126	270	100

Les agents du cadastre, les chefs coutumiers et les paysans agriculteurs sont les acteurs qui sont les plus concernés en premier lieu par les impacts de la rurbanisation de la ville de Beni en particulier, comme d'ailleurs des autres villes de la RDC actuellement en création.

2.2. Méthodes et Techniques

a. Méthodes

Nous nous sommes inscrits dans la démarche dite « Schéma Vêrhagenien de l'histoire immédiate » qui postule le protocole descriptif suivant :

- ✓ Elle considère que l'histoire immédiate se situe au prolongement du matérialisme dialectique qui se traduit par la loi de l'action réciproque ou de la connexion universelle ; à ce niveau, nous avons compris que la création de la ville de Beni n'a pas de conséquences seulement sur les agriculteurs, mais également sur tous les occupants de celle-ci.
Une autre loi, c'est celle de mouvement ou loi du développement incessant ; dans chaque société, tout change, tout évolue. Il peut s'agir d'un changement positif ou négatif.
- ✓ Elle ne s'applique qu'aux sociétés contemporaines en crise, saisies dans un mouvement de transformation rapide. A dire vrai, la ville de Beni n'échappe guère au deuxième postulat de Benoît Verhaegen, par le fait qu'elle est en pleine mutation sociopolitique ; tout en créant de l'emploi aux uns, la création de la ville a rendu les autres chômeurs.

b. Techniques

Nous avons fait recours aux techniques suivantes :

- ✓ La technique documentaire, qui nous a permis d'enrichir la présente étude, mais aussi de la situer par rapport aux autres.
- ✓ L'entretien libre, qui nous a été utile pour puiser l'information dont nous avons besoin chez certains de nos sujets enquêtés.
- ✓ L'observation participative ; ayant vécu la mutation de la cité de Beni-ville, nos investigations ont permis de confronter les avis des nos enquêtés en rapport avec les impacts de cette situation aux réalités que nous avons palpées du doigt, sur le vécu au quotidien des uns et des autres.

3. Résultats

3.1. Notion du développement.

Le concept « développement » fait l'objet de plusieurs définitions selon les écoles et les auteurs. Disons avec Batten que le développement est une manière de travailler avec les gens, de telle sorte qu'ils soient stimulés à améliorer leur environnement physique et moral par le processus particulier où ils discutent, planifient, organisent et agissent librement.

Pour François Perroux (NGOY B ; 2004) le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global.

En interprétant ces deux définitions, l'on comprend que la ressource humaine demeure la clé de voûte pour tout développement. Les acteurs dans un processus du développement sont des citoyens de tout genre : intellectuels, non intellectuels, femmes et hommes, citadins et villageois.

Cependant, dans les années 1990, une ville Européenne d'un million d'habitats consommait 11 500 tonnes par jour des combustibles fossiles, 320 tonnes d'eau et 2 000 tonnes des denrées alimentaires, en produisant 25 000 tonnes de CO₂, 16 000 tonnes des déchets solides et en évacuant 300 000 tonnes d'eaux usées (Atchae Luc N, 2009).

3.2. Urbanisme et développement

L'espace rural est défini comme tout ce qui n'est pas urbain. Pendant longtemps, la différence entre ville et campagne sautait aux yeux en rapport avec l'activité principale : l'agriculture pour le monde rural et les services pour le monde urbain.

Actuellement, il y a une diversité du milieu rural et il y a lieu de parler seulement des espaces ruraux (Matambo P. 2009).

L'urbanisation ne devrait donc pas être un fait du hasard, mais un fait très réfléchi afin d'éviter les dérives.

Dans l'expérience africaine en général, et la RDC en particulier, les villes se créent souvent dans la précipitation sans suivre les normes et cela joue négativement sur le processus de développement des villes comme des campagnes.

L'on affirme en outre qu'on a urbanisé sans urbanisme et bâti sans architecture, parce qu'on est talonné par l'urgence des besoins, on a construit des agglomérations sans pour autant faire des villes (Delebarre M, 1993 P179).

Cette triste réalité est celle que nous connaissons en ville de Beni.

a. Urbanisme et emploi en ville de Beni

Si l'activité agricole occupe la majorité de la population en milieu rural, dans des centres urbains les activités sont multiples et diversifiées.

Dans le tableau 2 ci-après nous présentons la situation de la main d'œuvre dans le secteur privé en ville de Beni durant les 20 dernières années.

Tableau n° 2 : Evolution de la main d'œuvre avant et après rurbanisation.

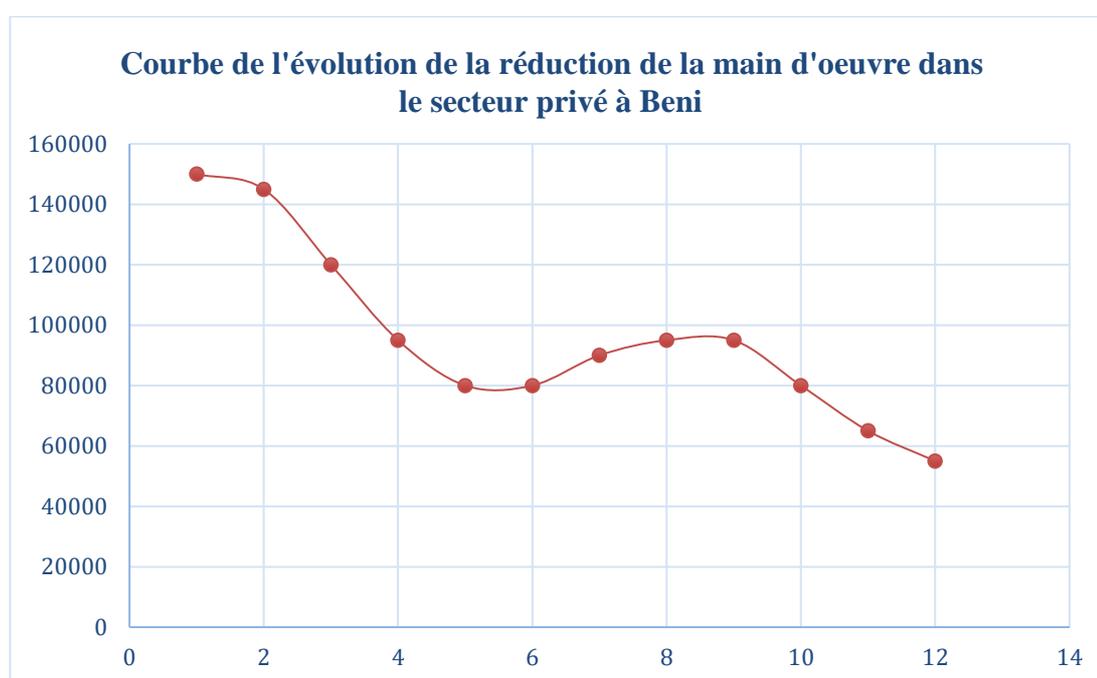
Années	Effectifs des travailleurs dans le secteur privé
1995 – 1996	145.000
1997 – 1998	120.000
1999 – 2001	95.000
2001 – 2002	80.000
2003 – 2004	80.000

2005 – 2006	90.000
2007 – 2008	95.000
2009 – 2010	95.000
2011 – 2012	80.000
2013 – 2014	65.000
2015 – 2016	55.000

Source : -Archives de l'inspection du travail, consulté en octobre 2018

De ce tableau, il ressort qu'au cours des années 1995 – 1996, le secteur privé occupait généralement une main d'œuvre abondante en cité de Beni.

Consultant les archives de l'inspection urbaine de travail, comparées aux témoignages récoltés auprès de nos enquêtés, nous avons compris que le taux de chômage fort élevé actuellement en ville de Beni est dû à la réduction très sensible de la main d'œuvre dans le secteur privé.



La courbe de ce graphique indique ce qu'a été l'évolution de la main d'œuvre en cité comme en ville de Beni. En effet, nous comprenons ici que les années 1990 étaient marquées par le boom économique dû à la récolte dû à la présence de plusieurs usines à café exploitées par les expatriés.

Les usines de café ont utilisé une main d'œuvre nombreuse en cité de Beni. Cette activité connaîtra un arrêt à la suite de la tracheomychose qui a porté un coup dur à la production agricole cafetière, entraînant la fermeture des usines à café ou l'or vert, qui pourtant avaient jeté le jalon du développement de Beni.

b. **Urbanisation et infrastructure socio-économique**

Nous avons voulu comprendre avec nos enquêtés quels sont les effets de la rurbanisation sur le plan infrastructure.

Les observations ont été divergentes, selon les catégories de nos enquêtés.

Tableau n° 3 : Les effets de la rurbanisation de Beni ville sur le plan économique, politique, géographique, juridique et socio culturel.

Différents plans	Point de vue des enquêtés ou effets constatés	Effectifs	%
Economique	Présence des banques et institutions de transfert	98	36,29
	Création de nouveaux emplois pour les uns : banques, telecommunication...	89	32,29
	Chômage pour les autres catégories	38	14,66
	TOTAL	270	100
Politique	Une nouvelle circonscription électorale	105	38,88
	Entité juridiquement politiquement autonome et ses 4 communes.	66	24,44
	Nouvelles taxes et nouveaux impôts pour l'Etat	99	36,66
	TOTAL	270	100
Géophysique	Des nouvelles belles constructions	192	36,66
	Extension de la ville : ponts et rues aménagés	56	20,74
	Existence de la voirie urbaine : propreté	22	8,14
	TOTAL	270	100
Juridique	Existence des cours et tribunaux reconnus pour la ville ainsi que les parquets	187	69,25
	Construction des nouvelles prisons	83	30,74
	TOTAL	270	100
Socio-culturel	Rien n'a changé, c'est comme au temps de la cité	112	41,48
	Cohabitation de cultures diverses	108	18,51
	Passages des musiciens Kinois et Etrangers	50	18,51
	TOTAL	270	100

Source : Nos enquêtes, Novembre 2018

Ce tableau renferme en lui seul cinq sous tableaux. Il a été question pour chaque enquêté d'indiquer les effets de rurbanisation de Beni sur différents plans.

De façon générale, ce tableau prouve que nos enquêtés ont apprécié à juste titre la mutation sociale dont ils sont bénéficiaires.

3.3. Urbanisation face aux prescriptions de la loi foncière congolaise

La question de la nature des droits coutumiers sur le sol est l'une des plus controversées qui a divisé les auteurs qui se sont intéressés à définir le régime foncier coutumier.

Sur la période la plus récente avant l'intervention de la colonisation, la plupart des groupes traditionnels existant sur le territoire Congolais avaient une prise de possession suffisante sur les terres qu'ils occupaient pour pouvoir y exercer différents droits. C'est ainsi qu'ils revendiquaient des droits exclusifs et absolus d'occupation et d'utilisation de leur domaine (Kifwalaba J.P ; 2003 P.357).

Avec la loi Bakajika, les terriens coutumiers ne sont que des simples gardiens au compte de l'Etat. Mais en pratique, dans le mental des paysans (cas de Beni), les occupants de ces terres non urbaines savent qu'ils sont établis sur ces terres dont ils ont jouissance de tous les droits et que personne ne peut oser leur demander de preuves de possession.

A la question de savoir s'il y a des inconvénients issus du changement de la cité (commune rurale) en ville, les 120 enquêtés agriculteurs issus des 270 sujets de notre échantillon ont réagi en tenant compte de leurs situations de Beni.

C'est le résultat présenté dans le tableau ci-après.

Tableau n° 4 : Les inconvénients de la rurbanisation de Beni

Inconvénients observés	Effectifs	%
Disparition des terres destinées à l'agriculture	64	53,33
Coût de vie cher	25	20,83
Hausse du taux de la délinquance juvénile	16	13,33
Augmentation des taxes due à l'Etat	10	8,33
La tracasserie policière et administrative	5	4,16
Total	120	100

Source : Nos enquêtes, Mai 2018.

Il se fait que 53,33 % de notre échantillon soutiennent que les agriculteurs sont carrément chassés de la ville, car n'ayant plus d'espaces à cultiver ; 20 % parlent de la vie chère, car ne pouvant plus récolter des produits vivriers de leurs champs. D'autres enquêtés relèvent la hausse du taux de la délinquance juvénile, le vol, le chômage, la tracasserie policière et administrative comme des maux liés à la rurbanisation.

L'on comprend ici que les agriculteurs sont les plus victimes de la rurbanisation, car plus de la moitié de nos enquêtés de cette catégorie affirme qu'il n'y a plus de terres arables en ville de Beni.

3.4. Complexité de la rurbanisation de Beni

Nous devons préciser ici que jusqu'à ce jour, les limites précises de la ville de Beni d'avec la chefferie demeurent imprécises. Le conflit des limites persiste en commune Beu et en commune Ruwenzori.

Dans cette dernière, la discussion engage les agriculteurs aux autorités de l'ICCN. Là, les limites posent des sérieux problèmes, les uns estimant que le parc national touche la commune, les autres pensant qu'il y a un espace à cultiver qui est une partie de la chefferie. Dans ce duel, les coutumiers et les terriens sont du côté des agriculteurs.

Comme on peut le constater, les idées de changer la cité de Beni en ville sont issues du mouvement politico-militaire RCD-KML à l'époque de la rébellion. Et c'est au même moment que les paysans ont été autorisés à cultiver « dans le parc » plus précisément à Mayangose. C'était sous la bénédiction des coutumiers de la place, qui affirmaient que cette partie Mayangose n'appartenait pas au parc, et qu'il s'agissait d'une terre coutumière.

Avec la réunification, la ville sera confirmée par décret présidentiel avec quatre communes.

Les agriculteurs seront chassés de Mayangose, par les autorités de l'ICCN, protégeant le parc de Virunga. Dès lors, le conflit demeure interminable.

Revenant sur la situation des populations expropriées de leurs terres, nous affirmons que nombreux sont en difficultés sans la gestion des coutumiers, les agriculteurs n'ont plus une autorité à

laquelle ils peuvent se livrer, les coutumiers eux-mêmes ayant perdu une bonne partie de leurs terres au profit de la ville. Sans pour autant confirmer l'inclusion de la partie dite Mayangose dans le parc, nous reconnaissons ici que tous les ressortissants agriculteurs chassés de Mayangose se sont regroupés dans une association qui compte plus de 12 000 individus, devenue un enjeu électoral non négligeable ; tous les « sans terre » sont derrière cette structure dans l'espoir qu'ils pourraient récupérer les espaces cultivables dans le Mayangose, dans le futur.

Ceux des autres communes se débrouillent tant bien que mal pour survivre du fait que leurs champs ont été avalés par le lotissement urbain. Il faut préciser que l'expropriation a été indirecte pour les agriculteurs, car ce sont les coutumiers qui se sont retrouvés sans terre, au profit de la ville.

Nos enquêtés agriculteurs ont affirmé être en difficulté, mais chacun de sa manière.

Le tableau ci-après reprend les avis recueillis auprès de ces derniers pour exprimer leur situation après la perte de leurs lopins de terre par le lotissement.

Tableau n° 5 : Situation des agriculteurs expropriés de leurs terres.

Situation connue après rurbanisation	Effectifs	%
N'ont enregistré aucune perturbation	28	23,3
Travaillent sous tension des agents du cadastre et chefs coutumiers	25	21
Ont décidé de changer d'activités	22	18,33
Menacés par les voleurs et la divagation des bêtes domestiques	19	16
Sont en voie de quitter Beni ville, pour rechercher les champs ailleurs	15	12,5
Devenus plus pauvres qu'avant	11	9
Total	120	100

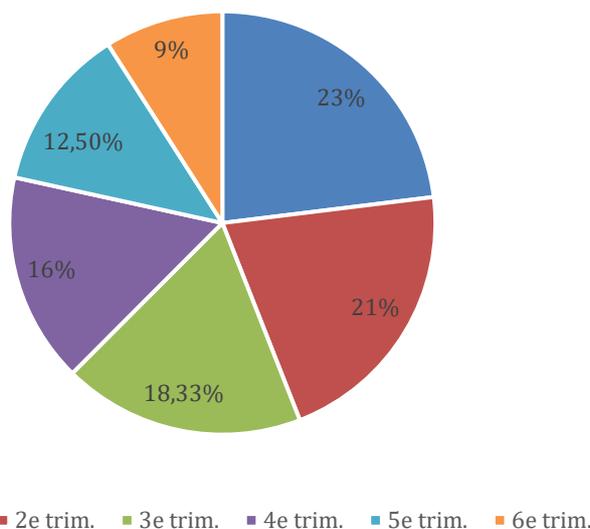
Sources : Nos enquêtes, Juin 2018.

Ce tableau indique, les quartiers périphériques des quatre communes récemment lotis ont des implications négatives et inquiétantes sur la vie socio-économique des occupants.

Ce sont par contre donc les agriculteurs occupant les lopins de terre à périphérie non encore touchés par le lotissement qui affirment garder leurs concessions intactes et qui ne connaissent donc pas de perturbation dans leurs activités champêtres. Ceux-ci sont de l'ordre de 23 % de nos enquêtés, pendant que tous les autres affirment être en difficultés.

Nous classons les avis de nos enquêtés dans le graphique ci-dessous, aux fins de mieux exprimer l'ampleur des implications négatives de ce lotissement sur la vie socio-économique des populations dépossédées de leurs terres.

Ampleur du problème en secteur



4. Discussion des résultats

Paul Houée (1974) dit qu'il faut dénoncer l'impérialisme urbain et industriel... L'homme de la campagne reste très attaché à son type d'existence dont il pressent les valeurs irremplaçables et l'homme de la ville, quand il n'est pas pris dans le vertige du profit et du gigantisme, le rejoint dans une intention de ces richesses. Nous venons de voir que l'avènement de Beni comme ville n'est pas arrivé sans casse, et que la couche la plus victime reste celle des paysans cultivateurs.

Si la ville a donné du travail à certaines catégories de gens, elle a par contre réduit les cultivateurs au chômage ou mieux à une vie de « sans terre », des désœuvrés, au point de décider de quitter la ville vers d'autres cieux à la recherche de la terre arable. Nombreux sont ainsi partis à Ofaye, à Mambelenga, à Mambasa, à Komanda sur Beni Kisangani, d'autres à Halungupa en secteur de Ruwenzori.

4.1. Analyse critique des effets de la rurbanisation de Beni

Le développement de la cité de Beni était dû à deux éléments principaux, ci-après :

- L'intense activité agricole : caféier et papayer à l'époque ;
- Le chef-lieu du territoire et/ou zone selon les époques.

Pour le deuxième élément, il, fallait être intellectuel pour travailler dans l'administration publique. Autrement-dit ce secteur occupait peu de gens, mais avec un impact considérable.

Quant au premier élément, l'agriculture, celle-ci a pendant longtemps occupé le gros des responsables des ménages, même les petits commerçants, les enseignants... La cité comptait plusieurs dizaines d'entreprises commerciales de vocation agricole, les routes de desserte agricole aménagées et le transport des marchandises développé. Et donc, l'agriculture n'est pas une activité à négliger dans cette partie. La preuve à nos jours est, qu'en dépit de l'avènement de la ville, les quelques entreprises (micro-industries) existantes dépendent des produits agricoles. Nous citons : ENRA, BRASIMBA, SAVONNERIES, des entreprises vinicoles et autres. Les matières premières pour ces entreprises sont récoltées des champs : huile de palme, noix de cola, Gingimber, cacao, ... Or, ce sont ces entreprises qui tentent de réduire tant soit peu le chômage en ville de Beni, en créant de nouveaux emplois.

4.2. Les externalités liées à la création de la ville de Beni

Il s'agit ici des éléments inattendus, mais qui ont marqué positivement, tout comme négativement l'avènement de la ville de Beni.

- **Externalités positives**

Qu'il s'agisse des ONG, comme des institutions Etatiques, la positivité relative à la ville se rapporte aux plaidoyers et au lobbying. On remarque souvent un impact inattendu, c'est le cas de certains projets et des interventions des ONG (le cas du projet en eau potable des fontaines MIAMOJA par SOLIDARITES INTERNATIONAL).

Nous voyons aussi l'installation des banques : RAW BANK, TMB, et la téléphonie mobile ; vodacom, airtel, orange, avec leurs corollaires.

Par ailleurs, les politiciens trouvent aisément des mots pour défendre la cause de la ville au près du gouvernement : Mairie de Beni, députés élus en ville de Beni, circonscription électorale de Beni-ville, etc. La mutation a touché les confessions religieuses dont l'église catholique qui n'avait que deux paroisses en cité de Beni, s'est vu obligée de les scinder en quatre avec le phénomène ville.

Bref, tous les secteurs de la vie tant publique que privée ont été touchés par des transformations profondes ayant des impacts sensibles sur la vie socio-économique des populations.

- **Externalités négatives**

Une mutation sociologique ne s'opère jamais sans casse. Il y a lieu de déplorer le fait que, comme l'ont reconnu certains enquêtés, la rurbanisation de Beni s'est accompagnée d'une certaine délinquance.

Les agriculteurs, qui jadis étaient gérés par la coutume, ont des difficultés à s'adapter au nouveau mode de vie. De plus en plus, les enfants issus des familles pauvres sont utilisés dans le proxénétisme et le travail du secteur informel, les exposant ainsi à tout risque. Disons que le nombre des riches ne cesse de croître, mais également celui des pauvres. Les analphabètes sont les plus victimes de cette mutation, donnant ainsi naissance à la consommation abusive de l'alcool, du chanvre et autres stupéfiants. D'autres jeunes gens emballés dans le chômage se sont vu enrôlés en masse dans le mouvement des groupes armés qui grossissent sans relâche autour de la ville de Beni.

C'est dans ce contexte que nous aboutissons à une proposition destinée aux gouvernants, avant toute décision liée à la rurbanisation.

4.3. Des propositions relatives à la rurbanisation

Il a été question de récolter les avis de nos enquêtés, propositions relatives au phénomène de changement du statut rural à urbain. Ces avis ont été recueillis en guise de recommandations.

Tableau n° 6 : Les recommandations de nos enquêtés en rapport avec la création des nouvelles entités urbaines.

Proposition de recommandations	Effectifs	%
Que le gouvernement réfléchisse sur les nouveaux emplois	67	24,81
Que le peuple soit consulté et préparé	64	23,70
Que les avis des coutumiers soient pris en compte	52	19,26
Que la situation des agriculteurs fasse l'objet d'une étude particulière	47	17,40
Que les infrastructures soient adaptées aux réalités de la rurbanisation (eau potable, écoles, hôpitaux...)	26	9,63
Qu'un plan d'urbanisation soit connu d'avance	14	5,18
Total	270	100

Source : Nos enquêtes, Juin 2018.

Dans les pays en voie de développement, la rurbanisation ou mieux la création des villes précède la ville, c'est-à-dire que l'autorité décide de la création d'une ville avant de penser aux infrastructures et à l'industrialisation devant permettre à la population d'accéder à l'emploi. Des populations sont ainsi confrontées aux problèmes multisectoriels : eau potable, écoles, soins médicaux, énergie, gestion des déchets...

Pratiquement, 24 % de nos enquêtés, estiment que le gouvernement devra réfléchir sur les nouveaux emplois, avant de créer une ville ; 23 % proposent que le peuple soit consulté et préparé avant toute rurbanisation ; 19 % veulent que les avis et considérations des coutumiers et terriens soient pris en compte avant de créer une ville ; 17 % proposent que la situation des agriculteurs fasse l'objet d'une analyse particulière ; 9 % raisonnent en fonction des infrastructures qui doivent être adaptées aux réalités de la ville ; et enfin 5 % veulent qu'un plan de la ville soit connu et, publié au préalable.

Sommaires toutes, le peuple voudrait être pris en compte dans tout processus de développement. Ce qui n'a pas été fait pour le cas de la rurbanisation de Beni.

5. Conclusion

Michel Delebarre affirme que des changements à la fois politiques et institutionnels sont nécessaires. Les gouvernements des pays en voie de développement portent une lourde responsabilité dans la poursuite immodérée de la violence et le gaspillage des ressources (Delebarre 1993).

En l'an 2000, près de la moitié de la population du tiers monde a été urbanisée. En Afrique, on peut parler « d'explosion urbaine », car la population des villes croît au rythme de 6 % par an (Anonyme 2008).

Notre travail a porté sur le passage d'une terre rurale en terre urbaine, quels effets sur le processus de développement. Nous avons voulu répondre à quelques préoccupations :

- Quelles sont les conditions requises pour créer une ville ?
- La rurbanisation de Beni, a-t-elle eu de l'incidence sur la vie socio-économique des populations et sur le développement de Beni ville en général ?
- Que pensent les habitants de Beni, sur « comment atténuer » les effets de la rurbanisation ?

Après avoir récolté les avis et considérations de nos enquêtés, nous venons d'aboutir à une proposition des critères à suivre dans les prochains projets de rurbanisation. Il a été constaté que les agriculteurs de Beni sont les plus victimes de la rurbanisation, or la couche de ceux-ci demeure non négligeable du point de vue de la contribution aux efforts de développement des sociétés, si non de la nation congolaise.

L'Etat doit veiller à la création d'emploi et des structures devant permettre aux concitoyens de mener une vie de mieux être : accessibilité facile à l'eau potable, aux soins de santé, aux écoles, à l'énergie électrique ainsi que d'autres infrastructures ayant un effet sur l'indice de développement humain.

Bibliographie

1. DELEBARRE Michel, *Le temps des villes*, Edition du Seuil, Paris 1993.
2. ESISO ASIA AMANI, Méthodologie sociologique, cours inédit FSSAP, UNIKIS, 1999 – 2000.
3. HOUEE Paul, *Quel avenir pour les ruraux*, Edition ouvrière, Paris 1974.
4. Journal officiel, « Loi portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des schetés » du 1^{er} Août 1980.
5. Journal officiel, Loi N° 11/2002 du 29 Août portant code forestier.
6. KASEREKA KATENDE, L'impact de l'église catholique dans le développement socio-économique des milieux ruraux, mémoire de licence, ISDR/Beni 2010.

7. KIFWABALA TAKILAZAYA, *Droit civil : les biens*, Tome I : Les droits réels fonciers, PUL, Lubumbashi 2003.
8. LUC ATCHAEN, N. Conditions et problèmes de santé en milieu rural, cours inédit, ISDR/Beni 2009 – 2010.
9. MATAMBO PERUSI, Organisation de l'habitat en milieu rural, cours inédit, ISDR/Beni 2009 – 2010.
10. NGOY Blaise K. Planification régionale, cours inédit, ISDR/Beni 2004 – 2005.